L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 10 JUIN 1883.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Sugar Bowl*, (Nouvelle-Ibérie), du 7 juin, donne le tableau suivant de la récolte de sucre dans la paroisse Bâton Rouge (Est):

Les terres de l'intérieur de cette paroisse paraissent pauvres, mais elles sont admirablement cultivées. Il y a là de véritables fermiers, qui tirent de ces terres et de la canne tout ce qu'elles peuvent donner.

Au dessous de la grande chaussée qui sépare les terres élevées des terres basses, nous trouvons d'abord l'habitation Dalgue, qui a 26 arpents de cannes—récolte de l'an dernier, sur 10 arpents, 23 boucauts et demi de sucre. Près de lui, M. D. O. Dupuy, son cousin, va commencer à cultiver la canne, l'an prochain.

—M. Manuel Huguet a 12 arpents de cannes; il ne fait que commencer cette culture.

—Mount Hope, à MM Jackson et Largutt, a 109 arpents de cannes et 55 de maïs; a fait, l'an dernier, 90 boucauts de sucre sur 37 arpents en culture; emploie les meilleurs engrais artificiels.

—Belonse à M. King Knox, a 172 arpents de cannes et 150 de maïs; a eu une partie de ses terres inondées l'an dernier; n'a pu récolter que 100 arpents; a fait 50 boucauts de sucre et 100 barils de mélasse pour ses voisins.

—M. D. A. Robertson a 120 arpents de cannes et 50 de maïs; a fait, l'an dernier, 110 boucauts de sucre et 200 barils de mélasse, plus 50 boucauts de sucre et 100 barils de mélasse pour ses voisins.

—M. Lewis Adams a 17 arpents de cannes et 20 de maïs; a fait, l'an dernier, 26 boucauts de sucre et 35 barils de mélasse sur 14 arpents en culture; a récolté aussi 400 barils de maïs.

—Sur un établissement de personnes de couleur: Hamilton Bell a 24 arpents de cannes et 20 de maïs; a fait, l'an dernier, 20 boucauts de sucre. Pleasant Bell a 7 arpents de cannes et 4 de maïs; a fait, l'an dernier, 4 boucauts de sucre. Ben Franklin a 6 arpents de cannes et 3 de maïs; a fait, l'an dernier, 6 boucauts. Manuel Bell a 2 arpents de cannes, a fait 1 boucaut, l'an dernier, roule chez ses voisins.

—M. Ch. E. Comeaux a 9 arpents de cannes et 15 de maïs; a fait, l'an dernier, 14 boucauts de sucre et 36 barils de mélasse.

—Buffington Marshall a 12 arpents de cannes et 8 de maïs; a fait, l'an dernier, 13 boucauts de sucre et 17 barils de mélasse.

—Victorien Aubin a 15 arpents de cannes et 35 de maïs; a fait, l'an dernier, 13 boucauts de sucre et 15 barils de mélasse.

—Lewis Edmonston a 16 arpents de cannes et 30 de maïs; a fait, l'an dernier, 15 boucauts de sucre et 15 barils de mélasse.

—S. J. Sims a 25 arpents de cannes et 75 de maïs; a fait, l'an dernier, 28 boucauts de sucre, 56 barils de mélasse et 2 de sirop.

—Franck Loteff a 14 arpents de cannes et 20 de maïs; a fait, l'an dernier, 14 boucauts de sucre et 22 barils de mélasse sur 5 arpents en culture.

—Henry Yerson a 4 arpents de cannes et 5 de maïs; a fait, l'an dernier, 4 boucauts.

—A. S. Aucoin, Senior, a 10 arpents de cannes et 10 de maïs; a fait, l'an dernier, 6 boucauts et 4 barils de sucre et 7 barils de mélasse, sur 2 acres en culture.

—John Peene a 22 arpents de cannes et 20 de maïs; a fait, l'an dernier, 45 boucauts de sucre et 75 barils de mélasse sur 20 acres en culture.

—W. O. Brown a 8 arpents de souches, 14 de coton, 43 de maïs; a fait, l'an dernier, 4 boucauts de sucre et 21 barils de mélasse sur 9 acres.

—Paul Aucoin a 9 arpents de cannes et 24 de maïs; a fait, l'an dernier, 15 boucauts et 21 barils de mélasse.

—A. M. Parker a 15 arpents de cannes, 35 de coton, 50 de maïs; a fait, l'an dernier, 15 boucauts et 12 barils de mélasse sur 8 arpents.

—Col. Ch. Knowlton a 16 acres de cannes; a fait, l'an dernier, 83 barils de sirop dont il a tiré 17,7000 livres de sucre, dans une raffinerie voisine; se livre maintenant à l'élevage.

—Près du Bayou Manchac se trouve Franck Hanstock, qui a 15 arpents de cannes et 20 de maïs; a fait, l'an dernier, 15 boucauts et 25 barils de mélasse sur 10 arpents en culture.

—Mme Rosalie Hillman a 8 arpents de cannes, 15 de coton et 28 de maïs; a fait, l'an dernier, 3 boucauts et 4 barils de mélasse sur 2 arpents et demi en culture; se livre à la culture de la pomme de terre.

—La propriété Thos. Stucky a 3000 arpents de belles terres sur le Manchac; n'a pas de cannes, cette année.

—Col. R. P. Maclay a 24 arpents de cannes; a fait 30 boucauts, l'an dernier.

—Woodlawn, à M. Perry Nugent, a 90 arpents de cannes, 75 de maïs, cultive les pois, l'avoine, le sorgho, la patate douce, la citrouille, nourrit 89 têtes de bétail, a des pâturages pour 100 têtes, a de vastes étables bien installées, emploie beaucoup de noirs.

—Mme H. J. Herelson a 24 arpents de cannes, 30 de maïs. Pas de récolte de sucre, l'an dernier.

—W. D. Stoltes a 16 arpents de cannes, 32 de maïs, a fait, l'an dernier, 16 boucauts et 26 barils de mélasse sur 8 arpents.

—J. A. Stokes a 19 arpents de cannes et 35 de maïs; a fait, l'an dernier, 24 boucauts de sucre et 40 barils de mélasse sur 8 arpents; 3 arpents seuls ont donné 10 boucauts.

—Mount Magnolia a 80 arpents de cannes et de maïs, et 50 de coton. Le travail s'y fait à la part; a fait, l'an dernier, 135 boucauts et 206 barils de mélasse.

—Dr Marshall Pope a 20 arpents de cannes, 25 de maïs, 25 de coton; a fait, l'an dernier, 10 boucauts de sucre, 15 barils de mélasse sur 10 acres de souches.

—John McQuaid a 80 arpents de cannes et 75 de maïs; a fait, l'an dernier, 500 barils de sirop, a obtenu 79,000 livres de sucre, produit 300 balles de coton.

—Goodwood, au Dr S. G. Laycock, a 85 arpents de cannes et 75 de maïs; a fait, l'an dernier, 106 barils de sirop.

—Rév. H. F. Patterson a 8 arpents de cannes, 50 de maïs, 15 d'avoine, 30 de coton. Pas de sucre l'an dernier.

—Penny à MM. W. L. Larrimore et M. N. H. Pinckard, a 54 arpents de cannes et 50 de maïs, nourrit 150 têtes de bétail et 35 moutons cotswold.

—Oak Hill, à M. W. J. Sharp, a 37 arpents de cannes, 50 de maïs, 20 de coton, une bonne récolte d'avoine; a fait, l'an dernier, en sirop, une valeur de 30 boucauts de sucre sur 17 arpents.

—Fred S. et S. W. Beckch ont 13 arpents et demi de cannes, 40 de maïs, 30 de coton; travaillent à la part; ont fait, l'an dernier, 90 barils de sucre et 56 balles de coton.

—C. C. Weingerber a 6 arpents et demi de cannes, 35 de maïs, 17 de coton et 31 cultivés par des tenanciers; a fait, l'an dernier, 9 barils de sirop et 30 balles de coton, fait son maïs, son bétail, ses pommes de terre.

—MM. Banker ont 47 arpents de cannes et 70 de maïs; ont fait, l'an dernier, 49 boucauts et 60 barils de mélasse sur 20 arpents.

—A. Burris a 40 arpents de cannes, 80 de maïs; a fait, l'an dernier, 55 boucauts et 70 barils de mélasse sur 22 arpents.

—E. W. Crichton et S. H. Jones, ont 22 arpents de cannes et 30 de maïs; ont fait, l'an dernier, 30 boucauts et 2 barils de sucre et 45 barils de mélasse.

—Sur le chemin de Olinton, l'usine centrale Kenmore, au Dr Dupree, a 70 arpents de cannes, 35 de maïs. Ses voisins lui fournissent 50 arpents de cannes; a fait, l'an dernier, 55 boucauts de sucre.

—Aleck Gilbert, couleur, a de 15 à 20 arpents de cannes; Baker Rhodes a une petite récolte; Forest Givens a de 50 à 60 arpents de cannes.

—Benj. D Smith a 14 arpents de cannes, 30 de maïs, 16 de coton; a fait, l'an dernier, 10 boucauts de sucre et 12 barils de mélasse.

Mme S. A. Kleinpeter a 20 arpents de cannes, 70 de maïs, 40 de coton. 12 Paroisse; a fait, l'an dernier, 40 boucauts de sucre sur 17 arpents, et 10 balles de coton.

Chas F. Kleinpeter a 12 arpents de cannes et 20 de maïs; il a fait, l'an dernier, 10 boucauts de sucre et 15 barils de mélasse, sur 12 arpents, sans engrais.

—John R. Nesbit a 15 arpents de coton et 100 têtes de bétail; il a fait, l'an dernier, 7 boucauts de sucre; abandonne la culture de la canne.

—J. Hays White et Cie ont 125 arpents de cannes et 40 de maïs; ont fait, l'an dernier, 192 boucauts de sucre et 350 barils de mélasse, sur 80 arpents; ont fait 40 barils de maïs.

Moss Side, au capitaine E. A. Yorke, a 60 arpents de cannes; a fait, l'an dernier, 142,000 livres de sucre.

Nous avons les meilleurs rapports à faire sur les récoltes, depuis deux semaines où nous avons eu un temps chaud et pluvieux. Elles poussent avec une étonnante vigueur. Presque partout il a plu, mais personne s'en plaint. La canne et le maïs viennent bien; même le plant du printemps qui semblait engourdi a repris de la vie. Les planteurs de sucre sont pleins de confiance. Nous aurons probablement une récolte de riz plus abondante que jamais; le coton pousse aussi rapidement.

Le Capitolian Advocate (Bâton-Rouge) du 7:

L'assessment des immeubles et des meubles, dans notre paroisse, s'élevait, en 1882, à $2,649,555, et le total de la capitation était de 4,335; cette année, l'assessment n'est pas encore achevé; nous ne pouvons donc pas en donner le montant, mais, sans nul doute, il s'est considérablement accru.

Le Lake Charles Commercial (paroisse Calcasieu), du 9 juin:

La compagnie d'amélioration de la navigation de la rivière Calcasieu a tenu, lundi soir, une réunion dans laquelle il a été souscrit un montant suffisant pour commencer les opérations.

L'ingénieur Thos. Kleinpeter a reçu ordre de procéder immédiatement aux sondages et de faire son rapport au prochain meeting, qui aura lieu, le premier lundi de juillet.

—Les premiers melons d'eau de la saison sont arrivés en ville, cette semaine, de l'établissement de Big Lake, situé dans notre paroisse. Ils se sont vendus un bon prix.

Voici le résultat de notre élection municipale de lundi:

Maire, Wm Meyer; aldermen, J. P. Geary, E. J. Lyons, James Howard, David Bloch, G. A. Fournet.

On se demande ce que sont devenus beaucoup de généraux confédérés qui ont, depuis longtemps, disparu de la scène, le voici:

Des cinq généraux qui ont commandé en chef, deux seuls vivent encore; ce sont les généraux J. E. Johnston et Beauregard. Le gén. J. E. Johnston est l'agent général d'une grande compagnie d'assurance de New-York, le gén. Beauregard est adjudant-général des milices de l'Etat de la Louisiane. Il est aussi commissaire de la liquidation d'une ancienne banque de la Louisiane, et il a des intérêts dans d'autres affaires importantes.

Il y a eu 21 lieutenants-généraux Confédérés, dont tous, à quatre exceptions près, sortaient de l'armée des Etats-Unis. Ces derniers étaient Richard Taylor, W. H. Forrest, Wade Hampton et John B. Gordon. Ceux d'entre eux qui survivent sont O. H. Hall, qui habite la Caroline du Nord, Stephen Lee, Early, Buckner, Wheeler, A. P. Stewart, plus deux d'entre ceux qui n'avaient pas appartenu à l'armée des Etats-Unis.

Gustavus W. Smith est commissaire d'assurances pour le compte de l'Etat dans le Kentucky. W. T. Martin vit à Natchez; il est président d'un chemin de fer. C. W. Field et L. L. Lomax habitent la Floride et sont employés par le corps des ingénieurs des Etats-Unis. Marmaduke Johnson vit à St-Louis; il est riche. Wm Preston reste dans le Kentucky; il a hérité d'une belle fortune. Homes habite Memphis. Wirt Adams est agent d'une compagnie et vit à Jackson. Frank Armstrong est un des agents du système de chemins de fer de Gould; il est employé dans le Sud Ouest. Churchill a été gouverneur de l'Arkansas, il reste à Little Rock. Colquitt a été gouverneur de la Georgie; il vient d'y être élu sénateur à Washington. Colston est revenu d'Egypte; il habite la Virginie. Dibrel a été envoyé par le Tennessee au Congrès. Lyon, qui a commandé une des divisions de Forrest, reste à Eddyville, Ky. Mackall, qui a été brigadier-général et chef d'état-major du général Bragg, vit dans la Georgie.

McGowan est membre de la Cour Suprême de la Caroline du Sud. W. R. Miles est un planteur de coton sur la rivière Yazoo; R. A. Pryor fait beaucoup d'argent à New York, comme avocat; c'est un grand partisan de la candidature de Butler à la présidence. Ripley (Old Rip) et Roddy travaillent à Londres pour le compte d'une compagnie américaine; John G. Walker est au Mexique spéculant dans les mines avec Holmes. Wm. Wickam spécule dans les chemins de fer; il appartient au parti républicain de la Virginie.

Des trois Lee qui ont été généraux, Curtis, chef d'état-major de M. Davis, est président du collège Washington et Lee en Virginie; W. Henry Fitzhug Lee, généralement appelé Runey, est un riche planteur; Fitzhug Lee, cousin des deux autres, l'ancien officier de cavalerie, habite sa propriété de Ravenswood, sur le Potomac, à 50 milles de Washington. Rob. Lee, le plus jeune fils du général, habite une belle propriété sur la rivière James. Longstreet habite Gainesville, en Georgie; il est marshal des Etats-Unis. Early est avocat à Lynchburg. Le lieutenant-général A. P. Stewart est président de l'Université du Mississippi. Le lieutenant-général S. D. Lee est président d'un autre collège. R. H. et P. Anderson sont morts. Frank Cheatham est surintendant du pénitencier du Tennessee. Bate est gouverneur du Tennessee. W. H. Jackson, commandant d'une division de Forrest, habite une magnifique propriété près de Nashville. Wheeler, qui commandait la cavalerie de Johnston, est un planteur de l'Alabama. Lawton, quartier-maître général de la Confédération, est un avocat éminent à Savannah. Gorgas, chef d'ordonnance, vient de mourir. Cockrell est sénateur du Missouri, à Washington.

Il y a, dans le comté d'Oregon, Missouri, une réserve pour les pigeons; elle est de trois milles et demi de longueur. On prend au filet jusqu'à 250 douzaines par jour, et ils se vendent $1 la douzaine.

Un fermier du comté de Callaway, Missouri, a opéré la tonte de 31 moutons purs Cotswold. Les toisons ont donné un poids moyen de 11 livres et demie. La plus lourde pesait 17 livres, la plus légère, 9.

Le rendement des mines des Etats-Unis, dans l'année 1882, a été de $32,500,000 d'or, et de $46,800,000 d'argent; c'est, sur l'année précédente, une diminution de $2,200,000 d'or et une augmentation de $3,800,000 d'argent. Cette diminution de l'or a été plus forte en Californie que dans les autres Etats et territoires, le rendement étant $1,400,000 de moins qu'en 1881. Cela vient de certains procès qui ont interrompu bien des opérations.

Il y a eu aussi une diminution dans le Nevada, l'Idaho et le Dakota.

Pour l'argent, l'augmentation a eu lieu, surtout, dans l'Idaho, le Montana et le Nouveau Mexique; dans l'Idaho, elle a été de $700,000; dans le Montana, de $1,500,000. Le Colorado a fourni $600,000 d'argent de moins qu'en 1881.

La production des lingots dans le pays a été de $36,964,958, en or, et de $31,400,792 en argent. Le tout a été déposé et essayé dans les monnaies du gouvernement et renvoyé ensuite en barres, aux déposants.

Il a été délivré $5,600,000 en lingots pour l'usage de l'industrie.

Plusieurs raffineries particulières en ont aussi livré au commerce pour $1,400,000.

$15,750,000 de l'argent produit ont été exportés, et $5,954,060, fournis par les mines et les bureaux d'essais aux fabricants; 350,000 ont été livrés par les raffineries particulières pour les besoins du commerce, et $2,470,000 ont été frappés dans les hôtels des monnaies.

Voici la liste de la production totale dans chaque Etat et territoire;

	Or.	Argent.
Alaska	$150,000	......
Arizona	1,065,000	$7,500,000
Californie	17,500,000	845,000
Colorado	3,360,000	16,500,000
Dakota	3,300,000	175,000
Georgie	250,000	......
Idaho	1,500,000	2,000,000
Montana	2,550,000	4,370,000
Nevada	2,000,000	6,750,000
Nouveau Mexique	150,000	1,800,000
Caroline du Nord	190,000	25,000
Oregon	830,000	35,000
Caroline du Sud	65,000	......
Utah	190,000	6,800,000
Virginie	15,000	......
Territoire de Washington	120,000	......
Territoire de Wyoming	5,000	......
Total	$32,500,000	$46,800,000

Les statistiques prouvent qu'il y a 14,000,000 de serins en Amérique: Chacun d'eux consomme 12 livres de graine par an, même quand on ne la leur fournit pas en abondance. Cela fait 168,000,000 de livres de graines que l'on peut évaluer à $14,000,000.

SPECTACLES, BALS, &c

Pavillon d'été de

FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

Débuts de Miss CLARA BOYLE et de JAMES DALTON.

Entrée générale.........10 cents

15mai—2F

VINCENT

MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Absinthe et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé et au bonheur... peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gondet, 183 rue Dumaine.	
E. L. Tansy, M. D.	C. Delery, D. M. P.
E. Harrison,	Ozpdeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D.,	26 rue St-Charles.
Dr Faget,	Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P.	Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter une méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

6 déc—dim—mer ten dim

Wheeler & Wilson

Silent No 8.

La machine le meilleur marché à acheter

PARCE QU'IL EST

La plus facile à comprendre,
La plus facile à diriger,
Celle qui fonctionne le mieux,
La plus durable,

—AUSSI—

Elle fait le travail le plus perfectionné.

A vendre Comptant ou à des conditions faciles.

WHEELER & WILSON M'F'G Co

102 rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Demandez des listes de prix.

11 mai—3mDMaJ

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'Hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1883.

Des bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis, à 5 heures P. M. Malle quotidienne entre les sources et lui par voie de Buckatanna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins, le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & CIE.,

Sources de Bladon, comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $14.55. Pour plus amples informations, s'adresser à I. L. LYONS, coin Camp et Gravier, CHARLES BALLEJO, coin Jackson et St. Charles.

8juin—3m—DimMarSam

AVIS

AU PUBLIC VISITANT LE

WEST END,

Le seul endroit de la plateforme où se vendent sous le Pavillon et aux tables devant le Pavillon Crêmes à la Glace, Biscuits, Sorbets, Limonades Glacées, Soda, Mead, Eaux Minérales, Gâteaux et Candies. Nous garantissons la pureté de nos consommations et la modicité de leurs prix.

C. & J. McCLOSKEY,

PAVILLON DU WEST END.

19 mai—19, 1 mois—Dim, Mar, Jeudi.

CRAWFORD'S:

Mexican Gulf Hotel, Pass Christian Mississippi.

Ce nouvel hôtel, d'une grande élégance, et qui tout a été disposé pour le confort des familles, ouvrira pour la saison de 1883, SAMEDI, 16 juin. Il sera répondu immédiatement à toute demande de chambres faite par lettres ou par télégrammes.

M. J. CRAWFORD, administrateur.

18 mai—1 m

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 1er mai—3m

---

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont conduits d'après les méthodes les plus expérimentées. Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, etc., sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu quotidiennement. 17 oct—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 93 RUE ROYALE.

Ouvert de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Baptiste	Gérard, F
Abadie, Jean Marie François	Géata, C
	Lafosse, L
Binette, Vincent	Lamade, les époux
Bourru, De Vve	Lamanon, J G
Bragère, Joseph	Lanchamegne, F
Brunet, François	Lafargue, D
Chaubert, François	Lamagnat, D
Chevalié, J M L	Le Maréchal, C
Corniche, Louis M	Maury, F
Courtade, Michel	Merle, C G
Delbert, J J M V	Mossard, De née Capelle
Dumont, Jean	Pellet, Vve Marie
Dupas, Vve	Beaumadon, Albert
Dupont, François	Richard, A F
Duprez, J M	Richard, Marie
Ducheneaux, Aug	Robert, Louis
Dumas, Ed	Rousseau, H J
Dupont, B	Sabatier, De née Mollhon
Dupuy, B	Simon, M F
Gardère, Vve	Thévenin, Vve
Garry, F	Trigone, Louis Baptiste
Gaudelot, E	Vignaud, S
Gérard, J D	Viscot, les époux

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NAVONE.

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1883.

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

DANS LE SUD.

45 PIANOS PLEYEL

—DES—

DERNIERS MODÈLES

—ET AVEC DE—

Nouvelles Améliorations VIENNENT D'ÊTRE REÇUS.

Les meilleurs pianos américains comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

STEINWAY.

Knabe, Behr, frères, SOHMER, Fisher et Pease.

Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous-même ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD, Et 127 rue du Canal. NOUVELLE-ORLEANS, Lne., Ou 50 rue Maine, HOUSTON, TEXAS.

8 nov—

C. F. SCHUMACHER,

FABRICANT DE CHAUSSURES.

311......Rue Dauphine......311

Entre Hôpital et Quartier.

Spécialité de chaussures confectionnées d'avance, à bas prix.

Bottes et souliers, cousus ou à vis, confectionnés d'avance ou faits sur ordre.

27 mai—1m—dim, mer, ven

Alph. WALZ,

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER.

24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans

Succursale à Paris.

14 mai—an—Dim, Mer, Vend

A. CAPITON,

TAILLEUR-FASHIONABLE,

9....Rue Carondelet, près Canal....9

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez en examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $20 et au-dessus de ce prix. 10 av—3mDMaJ

Tombes et Fours à vendre

DANS le cimetière St. Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques; aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.

S'adresser à FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 83

29 mars—3m—Dim, Mer, Ven

F. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de décolter un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle sur eux l'attention pour ses prix très modiques. 6avril—an 26 oct.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

1 avril—1an

BASILE BARÈS,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs P anos. 17mars—

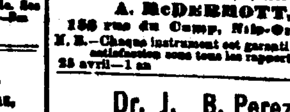

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

156 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25 avril—1 an

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la syphilis, le catarrhe de la vessie, la scrofule, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'utérus guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 3 rue South Rampart.

20 mars—3m—1 an

COKE, COKE.

Villéré & Hébrard,

Esplanade Commune et Carondelet,

MARCHANDS en gros et en détail de charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel, ont l'honneur d'annoncer aux familles, restaurants et autres établissements se servant de COKE, qu'ils en auront constamment en mains un stock considérable qui leur permet de livrer dans le plus bref délai les ordres qu'on voudra bien leur confier.

24 mai—1mDMerV

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER.

160 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union.

(Entrepôts, rue Gravier, 217)

Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

16 mars 83—1

Prenez Avis!

Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

DONNERA

A LA

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 12 JUIN 1883,

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE F,

Sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 12 JUIN 1883,

Au bureau de la compagnie.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..... 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..... 7,500

2,279 Lots s'élevant à....... $522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

G. T. Beauregard

J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYES EN PLEIN SUR PRESENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

Portable Electric Lighter

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après des procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un "Portable Electric Lighter" pour $5 se vend présentement de toutes parts par la "Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

26 avril—3 m. mar. J. D.

1849. 1849

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N.-O.

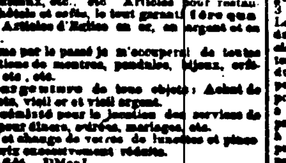

J'invite toutes les personnes qui viennent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, couverts et cuillers, orfèvrerie d'argent et plaquée, service de tables complets, couverts Alfenid, etc., ciseaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets; Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Vente et échange de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

1 dé—6m—DMarJ

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits 'Body Brussels' et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.

NATTES DE CHINE, sans couture.

TOILES CIRÉES.

STORES DE FENÊTRES.

RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.

2 avril—dim, mar, jeu

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1883, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu..........	$561,970 34
Risques maritimes..........	27,993 33
Risques de rivières..........	18,567 06
Total des primes..........	$608,530 69
Moins primes non acquises..........	76,547 60
Primes nettes, 31 mai 1883..........	$531,983 09
Pertes payées	
Sur risques de feu....363,902 09	
Sur risques maritimes. 7,711 06	
Sur risques de rivières. 7,863 68	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt........ 13,126 79	
Réassurances et permes remboursées..... 19,103 16	
	$411,696 10
	$120,947 5[illegible]
Moins jugements payés sur toutes réclamations	19,436 76
Profit..........	$101,510 76
Compagnie possède l'actif suivant:	
Propriétés foncières..........	$253,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans.47.	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions..........	66,265 07
Billets garantis par hypothèque et nantissement..........	151,761 27
Billets à recevoir..........	64,170 58
Primes en voie de collection..........	32,652 07
Actions d'assurance..........	1,950 00
Actions du Valletta Dry Dock Co..	10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press..........	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse..........	51,542 54
	$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D A. CHAFFRAIX,
	W. TAYLOR.

Compagnie d'Assurances du Croissant,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT....$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........	Président.
CHAS. H. DOLSEN..........	Vice-Président.
CHAS. E. ROUX..........	Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
V. B. Ogden,	J. Bernheim,
J. W. Santell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	Jas. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
V. Marigal,	Henry L. Fluah,
Louis Delery,	A. K. Steward,
Charles H. Dolsen	Samuel Katz,
Stephen G. Bush,	F. W. Wallace,
John Calder,	S. W. Buckner,
S. O. Conlon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfield,
Wm. R. Lyman,	C. E. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10juil99—1an vdo

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Actions de choix de Compagnies d'Assurance et de Banque.

Succession de Ann Charles Gabrielle de Monsabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 8,478.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse, MARDI, 19 juin 1883, il sera vendu à midi et demi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1883—

Les actions suivantes appartenant à la dite succession, savoir—

30 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance des Factors & Traders de $100 chacune d'après certificat No 1914.

10 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance Sun Mutual de $100 chacune d'après certificat No 1091.

31 actions du fonds-capital du Mutual National Bank de la Nouvelle-Orléans de $100 chacune d'après certificat No 297.

9 actions du fonds-capital du New Orleans Insurance Association de $30 chacune d'après certificat No 182.

4 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance du Crescent de $100 chacune d'après certificat No 527.

8 actions de $100 chacune du fonds-capital de la compagnie d'assurance du Crescent d'après certificat No 157.

Conditions—Comptant sur les lieux.

6 juin—6,13,19

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Sur la Levée, entre les rues Marigny et Mandeville.

A proximité du Dépôt du chemin de fer Morgan.

Une occasion rare pour un placement commercial et avantageux.

Succession de F. Beling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 6628.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St.Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 juin 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que leurs appartenances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Faubourg Marigny, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Victoire, Marigny, Mandeville et Levée, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan de Allen D'Hemecourt, voyer, lesquels lots de terre se touchent, et mesurent en pied américain comme suit:

Le lot No 4 a 24 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue de la Levée, 123 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 5, 124 pieds 5 1/2 pouces sur l'autre côté de la ligne et 24 pieds 8 pouces et 6 lignes sur l'arrière, et le lot No 5 a 22 pieds de face à la rue de la Levée, 123 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 4, 122 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre côté de la ligne et 22 pieds de largeur sur l'arrière. Lesdits lots étant bornés sur l'arrière par le lot No 3.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et îlet, et désigné par le Numéro Cinq d'après un plan de C. A. de Armas, architecte, le dit lot de terre étant une portion de terre irrégulière touchant dans le fond les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 du dit plan qui fait face à la rue de la Levée et aussi au fond de la maison de pompe et de la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Wisman, faisant face à la rue Victoire, et mesure 95 pieds 11 pouces sur la ligne du côté de la rue de la Levée, 106 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne le divisant de la propriété de Louis Muh, anciennement appartenant à E. Marigny, de l'autre côté, le dit lot a une première profondeur de 58 pieds, puis il forme un angle droit de 47 pieds 11 pouces et 4 lignes puis il a une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 8 lignes et 44 pieds 7 pouces et 4 lignes dans le fond.

Aussi, une petite parcelle de terre ayant 3 pieds 4 pouces de largeur entre la maison de pompe et la propriété de M. Wisman ouvrant et faisant face à la rue Victoire, ensemble avec l'usage de deux allées, une desquelles est située à l'arrière des lots numérotés 1, 2, 3 et 4, ayant 10 pieds de large, plus ou moins, et l'autre située le long du lot No 4, et ouvrant sur la rue de la Levée, ayant 10 pieds 9 pouces de largeur, le tout mesure américaine, ensemble avec 13 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachés.

3° Un autre lot de terre dans le même îlet que ci-dessus, maintenant connu comme lot No 11, anciennement lot No 3, ayant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage de deux allées communes, l'une donnant sur la rue de la Levée et l'autre dans le fond, s'étendant jusqu'à la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Louis Muh.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs; ils paieront en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente

10 juin—10 16 23 30 juil 7 14

PAR CHAS. H. REED.

Meubles de la maison 343 N. Remparts, près St Antoine. Meubles de salon en noyer—10 pièces; bureaux patentés, beaux meubles de chambre à coucher et de salle à manger. Tapis de Bruxelles, rugs, nattes, stores, cornices, gravures, toiles cirées, meubles et poêles de cuisine, glaces, pendules, modèles, porcelaine, plaqué, verrerie, et en général tout ce que renferme la belle résidence ci-dessus.

PAR CHAS H. REED—ALBERT PAUL, encanteur. A l'encan, MARDI, 12 juin 1883 à 10 1/2 heures du matin.

Conditions—Comptant. 10 juin—2f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

E. Shelly & Co vs Charles E. Buisson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,560.—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juin 1883, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, MERCREDI, 13 juin 1883, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

65 paquets de toile à drape maintenant à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 juin—2 5 9 10 au 13

VENTE DE CONSTABLE.

H. Wedemeyer vs. Wm. Hansen.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7271—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, rue Front, entre Jackson et Joséphine, MERCREDI, 20 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de bois de construction.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON, Constable.

10 juin—10 17 20

Veuve Ferdinand Pecoul vs. Dan Williams.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7291—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, MERCREDI 20 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meuble de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON, Constable.

10 juin—10 17 20.

Joseph Martinez vs John Garcia.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7107.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Pont Magnolia Nouveau Canal (côté de la rue Julie), le MERCREDI, 11 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La goélette M. Mercier, avec ses apparaux et emménagements, mouillée en ce moment à l'endroit ci-dessus.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions: comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON, Constable

10 juin—10,17,24—1,11 juil

LE KA-KAVA

Guérit la syphilis et toutes les maladies rebelles de la peau.

Pas de guérison. Pas de paiement.

Préparé à la Pharmacie de Angell, 153 et 155 rue Julia. En vente par tous les droguistes, prix du paquet: $2 50.

26 mai—1an—DMaJ

E. CARRIÈRE,	ANT. CARRIÈRE,	CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 129 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

10 mars

C. F. CARUTHERS & Cie.

No 27

Rue Carondelet, "Kenner Block,"

Marchands au Détail,

de VINS fins, de LIQUEURS et de CIGARES, de première qualité.

BUVETTE dans L'ETABLISSEMENT.

20 nov—6m

La Miners' Mutual Life Insurance and Tontine Association.—Nouvelle-Orléans, 17 mai 1883.—Les actionnaires de la Corporation sont invités à assister à une réunion générale qui aura lieu SAMEDI, 23 juin 1883, de midi à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de l'Association (ancienne bâtisse de la Banque des Citoyens) dans le but de voter sur certaines additions et modifications à la Charte, recommandées par le conseil de Direction à sa séance du 16 février.

BEPY W. H. WILLIAMS, Secrétaire.

18 mai—18 20—1 7 23 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de spéculation. Carrés d'îlet dans le Sixième District,

Tous en parfaite culture, bien desséchés et entourés.

Une occasion rare qui s'offre aux spéculateurs.

En vente par ordre d'une Cour pour acquitter des dettes.

Succession de Mme NANCY ANNE CARNES.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No. 1212.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 juin 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles, en cette ville, en vertu d'une saisie et de décrets de la Cour de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date, l'un du 14 juin 1881 l'autre 30 mars 1883, dans la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, seront vendus, les carrés d'îlet ci-après décrits et situés dans le 6me District de cette ville, à savoir—

1—L'îlet No 99, compris entre les rues Soniat, Aeadie, Clara et Robert.

2—L'îlet No 100, compris entre les rues Acadie, Clara, Robert et Upper Line

3—L'îlet No 104, compris entre les rues Soniat, Willow et Cucullu et Rickerville line.

4—L'îlet No 105, compris entre les rues Soniat, Willow, Cucullu et Robert.

5—L'îlet No 106, compris entre les rues Upper Line, Willow, Cucullu et Robert.

6—L'îlet No 107, compris entre les rues Upper Line, Claiborne, Cucullu et Robert.

7—L'îlet No 108, compris entre les rues Soniat, Claiborne, Cucullu et Robert

8—L'îlet No 111, compris entre les rues Robert, Barrett et Claiborne, et Rickerville line.

9—L'îlet No 112, compris entre les rues Robert, Barrett, Claiborne et Upper Line.

10—L'îlet No 113, compris entre les rues Robert, Barrett, Peeters et Upper Line

11—L'îlet No 114 compris entre les rues Robert, Barrett et Peeters et la ligne Rickerville.

12—L'îlet No 115, compris entre les rues Robert, Burke et Peters et la ligne Rickerville

13—L'îlet No 116, compris entre les rues Robert, Burke, Peeters et Upper Line.

14—L'îlet No 117, compris entre les rues Robert, Burke, Hodge et Upper Line.

15—L'îlet No 118, compris entre les rues Robert, Burke et Hodge et Rickerville line.

16—L'îlet No 119, compris entre les rues Robert, Burthe et Hodge et Rickerville line.

17—L'îlet No 120, compris entre les rues Robert, Burthe, Hodge et Upper line.

18—L'îlet No 121, compris entre les rues Robert, Burthe, Hopkins et Upper line.

19—L'îlet No 122, compris entre les rues Robert, Burthe et Hopkins et Rickerville line

20—L'îlet No 123, compris entre les rues Robert, Minturn et Hopkins et Rickerville line.

21—L'îlet No 124, compris entre les rues Robert, Minturn, Hopkins et Upper Line.

22—L'îlet No 125, compris entre les rues Robert, Minturn, York et Upper Line.

23—L'îlet No 126, compris entre les rues Robert, Minturn et York et la ligne Rickerville.

24—L'îlet No 127, compris entre les rues Robert, York et la ligne inférieure de Rickerville.

25—L'îlet No 128, ayant 180 pieds de face à la rue York, 86 pieds face à la rue Robert sur une profondeur de 206 pieds sur la ligne du fond, moins un morceau de terre exproprié pour le canal à dessèchement.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un an de crédit, à 8 pour cent d'intérêt, toutes les clauses de sécurité usuelles comprises.

L'acte de vente pardevant Jos. Bendernagel, notaire No 129 rue de la Commune, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes dues et exigibles en 1883. 31mai—juin 3 8 10 7 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'encoignure de valeur.

L'encoignure S. O. des rues Remparts et Thalie.

OCCUPÉE COMME BUVETTE, RÉSIDENCE ET SALON DE BARBE.

Successions de M. et Mme Ehrhard Eichinger, tous deux décédés.

No 8,263 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles au rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles en cette ville, en vertu d'un et conformément à un décret de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 8 mai 1883 dossier No 8263 pour le compte des susdites successions de M. et Mme Ehrhard Eichinger tous deux décédés, à l'encan, il sera vendu—

Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, Thalia, White et Melpomène désigné comme lot No 6 et mesurant trente-deux (32) pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade à la rue Thalie de 96 pieds 11 pouces et 6 lignes et forme l'encoignure des rues Remparts et Thalie, le tout plus ou moins, conformément à un plan fait par Jno F. Braun, voyer en date du—mai 1883.

Les améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec une bâtisse en bois, à deux étages, dans la cour occupée comme une buvette, salon de barbe et résidence, et connue comme le No 426 de la rue Remparts, cave, etc.

Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit d'un an devant être garanti par un billet d'acquéreur, payable au ordre de vente, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente, garantie par hypothèque sur la propriété vendue, avec privilège et lien du vendeur avec les clauses usuelles de non aliénation, assurance et honoraires d'avocat en cas de poursuite.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1883.

13 mai—19 20 27 mai 3 10 16 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence cottage coin des rues South & Walnut, Dans le Sixième District.

Succession de feu Francisco Pippo.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

No 7479 du dossier.

A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 30 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B en date du 12 mai 1883, et un ordre supplémentaire en date du 21 mars 1883, du No 7479 du dossier de la Cour, pour le compte de la succession de feu Francisco Pippo, à l'encan, il sera vendu—

Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South, Walnut, Chestnut et Front, étant composé de parties de différents lots désignés par les Nos 17 et 18 sur un plan par Benj Buisson, voyer, en date du 15 avril 1836 et enregistré au bureau de W. Y. Lewis, notaire, étant la même propriété acquise par acte pardevant W. Shannon, anciennement notaire, le 26 juin 1868. Le dit morceau de terre mesure 60 pieds de face à la rue South sur une profondeur et façade à la rue Walnut de 60 pieds, et forme le coin de ces deux rues, le tout entre lignes parallèles, au pied américain, d'après le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, pour billets de l'acquéreur, portant le privilège de vendeur, huit pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Dix pour cent comptant devront être payés sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1883.

29 mai—29—3,10,17,24,30 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'intérêt indivis d'un quart dans un îlet de terre de valeur—Peters Avenue 6e District

Succession de Franklin Shaw

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Docket No 6243.

Vente au comptant—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau: No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 juin 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 avril 1883. Dossier No 6243, pour le compte de la succession de feu Franklin Shaw, décédé, il sera vendu à l'encan—

L'intérêt indivis d'un quart d'un certain carré d'îlet dans le sixième district de cette ville, étant l'îlet borné par les rues Peters Avenue, Octavia, Plaquemines, et Chestnut anciennement Rickerville, mesurant 250 pieds 7 lignes de face à chacune des rues Peters Avenue et Octavia, et 270 pieds de face à chacune des rues Chestnut et Plaquemines, le tout plus ou moins au pied américain.

Conditions comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera les taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication.

20 mai—22,27,3 10-17-23 juin

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine de tout les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains, Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection, et détention que déterminera le Bureau de Santé, dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Cartagena, Savanilla Barranquilla, la Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 6me jour du mois d'avril 1883.

Signé: S. D. McENERY.

(Sceau.)

Par le Gouverneur;
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 8170.

J. A. D'Hemecourt vs. ses créanciers

PAR VINCENT & CO. Encanteurs—LUNDI, 11 juin 1883, à 10:30 A. M., au Magasin Rouge No 3, Marché Français, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8170, en date du 30 mai 1883 dans l'affaire de J. A. D'Hemecourt vs. ses créanciers—

Le stock entier de marchandises sèches, notions, bonneterie, articles de toilette, contenu dans le Magasin Rouge No 3, aussi installations, comptoirs

Egalement le droit d'occuper le dit magasin, sans loyer, jusqu'au 31e jour d'octobre 1884, sujet aux conditions du bail passé le 28 septembre 1881 entre J. A. D'Hemecourt et Mme E. O. Lewis

Le bail sera adjugé au plus fort enchérisseur. L'acquéreur du bail devra payer sur les lieux 25 p 0 du montant de son enchère.

1 juin—1,6,11

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de magasin de machines diverses, comptes, billets à recevoir, etc.

Dans l'affaire de Lucius W. Miller & Cie. vs. leurs créanciers.

No. 8,097—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—JEUDI, le 21 juin 1883, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Union et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1883, il sera vendu à l'encan—

Le contenu du dit local donné par les dits banqueroutiers, comprenant machines, installation de bureaux, comptes ouverts, billets à recevoir, d'après un inventaire enregistré à la Cour, dont une copie sera fournie au moment et au lieu de la vente.

Conditions—Comptant avant livraison.

9 juin—9 10 16 au 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stores de fenêtres, Papier à tapisserie, etc.

AU PLUS FORT ENCHÉRISSEUR.

Succession de H H. Haskins.

No 8,494—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—MARDI, 19 juin 1883, à 10 1/2 heures du matin dans le magasin, 27 rue du Camp, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 mai 1883, il sera vendu à l'encan—

Le contenu du dit magasin comprenant des Stores de fenêtres, du Papier à tapisserie, etc.

Aussi, au même endroit et à la même heure, il sera vendu le bail du dit magasin, expirant le 30 septembre 1883.

Condition de la vente: Comptant sur livraison.

8 juin—8 9 10 16 à la date.

PAR ALBERT PAUL.

ENCAN ENCAN ENCAN

—DU—

LOAN OFFICE,

No 17 rue Baronne,

SAMEDI, 9 juin 1883, et les jours suivants, à 10 heures du matin.

Grande bargains en Montres, Bijouterie, Diamants, Argenterie, Plaqué, Fusils, Pistolets, etc., etc., à la vente d'écoulement du Loan Office.

AVIS—Les personnes qui n'ont pas payé l'intérêt dû sur les objets mis en gage jusqu'au 1er janvier 1883, sont invitées à le faire immédiatement afin d'en éviter la vente.

Conditions, comptant.

Objets vendus sans réserve et pleinement garantis. 8juin—5f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Schumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,468—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Schumacher, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 juin—10,14,19

Succession de José Domingo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6453—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est), pour lesquelles le compte provisoire présenté par Carleton Hunt, Exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 juin—10 14 19

Succession de Frank Lacammera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8909—Division A—Attendu que Marianno Cicali a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Frank Lacammera décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ce peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier

10 juin—10, 14 19

Succession de Jose Domingo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6453.—Division C. Attendu que Elie F. La Villebeurre a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Jose Domingo, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que ce peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 juin 10 14 19

Succession de Elizabeth Davis, femme de Henry P. Davis, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8786—Division — Attendu que Raphaël Mascaro a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Davis, femme de Henry P. Davis, Jr., décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6juin 6 10 15.

Succession de Mme Ann Vairin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8725—Division B.—Attendu que Mme Mary Hoey femme de Edward Prickle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ann Vairin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1,5,10

Succession de Félix Rieger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7226.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Riegle, veuve de Félix Rieger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1,5,10

Succession de Hermann Extenstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7274—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Extenstein, femme de Christ Syvel, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK Greffier.

1 juin—1 5 10

Succession de Janet Stewart

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 8,736—Division D.—Attendu que David Stewart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Janet Stewart, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1, 5, 10.

Succession de Samuel M. Joyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8735 — Division E Attendu que Mme Delia Joyce (née Quigly), a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel M. Joyce, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1 5 10

Succession de Ignatius Auth et Margaret Sherer, son épouse décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8844 — Division E—Attendu que Amelia Auth, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feus Ignatius Auth et Margaret Sherer, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—5 6 10